



*« Rien ne peut justifier
la dilapidation des ressources
québécoises de cette façon. »*

Simon Plouffe — Photo: Éric Perron

ÉRIC PERRON

Dans son documentaire **L'Or des autres**, Simon Plouffe fait avec éloquence la démonstration qu'actuellement au Québec, le simple citoyen est peu de chose lorsqu'un projet minier se met en branle. Le jeune cinéaste a suivi chacune des étapes d'un de ces projets, piloté par la compagnie Osisko, en plein cœur de Malartic, une ville d'Abitibi-Témiscamingue, région d'origine du réalisateur. La création de cette mine à ciel ouvert — la plus grande au Canada — a nécessité le déplacement ou la démolition de 205 maisons, de deux écoles, de deux maisons de retraités et d'une garderie. De quoi perturber un tissu social et environnemental, une préoccupation chère à Simon Plouffe. Évidemment, nombreux ont été les citoyens qui se sont vu forcés la main par une partie adverse ayant la loi, le gouvernement, les autorités municipales et le discours économique (la promesse de création de 465 emplois pendant 10 ans) de son bord. Comme le dira si bien Cécile Buscemi, une dame résignée: « Ils disent que c'est du gré à gré, mais si tu pars pas de ton plein gré, tu vas partir malgré... » Doté d'un budget de 150 000 \$, ce documentaire, porté à bout de bras par Plouffe sur plusieurs années, sera présenté en primeur aux prochaines Rencontres internationales du documentaire de Montréal avant de sortir en salle en décembre.

Ciné-Bulles: Votre film commence avec une séquence illustrant un constat implacable. On y voit une citoyenne qui se fait contrôler par deux inspecteurs de la compagnie Osisko alors qu'elle marche tranquillement dans le bois avec son chien... Cette dépossession du territoire, c'est l'histoire de votre film?

Simon Plouffe: Les personnages que j'ai suivis dans **L'Or des autres** sont des gens ordinaires. Ce sont des gens qui ont décidé d'habiter Malartic. Une communauté de 3 600 habitants, tissée serrée, à proximité de Val-d'Or. C'est très tranquille, il y a des parcs, beaucoup de lacs autour. Ces gens étaient attachés à leur quartier.

Osisko opte pour une mine à ciel ouvert, ce qui implique la délocalisation de tout un quartier de la ville. Il n'y avait pas d'autres solutions?

Il y a eu à Malartic cinq mines d'or avant Osisko, toutes souterraines. Les nombreuses galeries sous la ville sont l'équivalent d'un gros gruyère. Après avoir fait des forages pour sonder le terrain, Osisko a constaté qu'il y avait encore beaucoup d'or en «surface». Creuser de nouvelles galeries aurait pu créer des effondrements, le plus simple était de faire une mine à ciel ouvert pour aller chercher la poussière d'or. Pour résumer, la compagnie peut espérer extraire un cube de deux mètres carrés d'or massif sur une période de 10 ans.

Pour bien comprendre le développement du projet, j'aimerais qu'on en retrace les principales étapes.

Osisko a commencé à sonder le terrain en 2004-2005. En 2006, il y a eu une consultation publique à l'église pour expliquer les forages en cours et ceux à venir. C'était surtout une séance d'information. Les gens avaient peur de poser des questions, la police était là, ils se sentaient attaqués, menacés par l'attitude de l'entreprise. En résumé, le discours était: «Préparez-vous, ça s'en vient bientôt, on va vous délocaliser.»

Vous parlez de présence policière à une séance d'information... Les autorités municipales ont appuyé d'emblée la compagnie Osisko?

Oui. Ils voyaient d'un bon œil l'arrivée d'une compagnie minière. En 2006, Malartic a été durement

touché par la fermeture de la scierie Domtar due à une mauvaise gestion de la forêt. C'était le chômage mur à mur dans la ville. La mairie a donc reçu à bras ouverts le projet d'Osisko. Elle n'a opposé aucune restriction à la compagnie. Cela dit, étant donné la loi sur les mines [NDLR: datant de 1880, cette loi stipule que les droits souterrains ont toujours priorité sur ceux des propriétaires du terrain], les autorités municipales ne pouvaient pas refuser le projet.

Plusieurs protagonistes du film disent en substance que si l'administration municipale et le maire n'avaient pas fait preuve d'incompétence, le projet se serait fait de façon plus acceptable. Est-ce cela qui explique la non-réélection du maire, Fernand Carpentier, en 2008?

La maire a été au centre d'un petit scandale... Il avait quitté son poste en cours de mandat, apparemment pour des raisons de santé, avant de revenir sans qu'il y ait eu d'élections. Plusieurs citoyens n'acceptaient pas cette situation et lorsqu'ils allaient au conseil municipal pour parler des problèmes qu'ils avaient avec Osisko ou pour évoquer leurs inquiétudes, ils se faisaient «virer de bord» par le maire qui était très proche de l'entreprise. Il m'a même dit ouvertement en entrevue qu'il avait des actions d'Osisko et qu'il attendait qu'elles augmentent pour les vendre et faire du profit.

C'est un cas de conflits d'intérêts patent. Pourquoi n'est-ce pas dans le film? C'était off the record?

Non, c'était *on record*, mais ça avait été tourné en mini-DV et ça ne cadrerait pas avec l'ensemble du propos du film... Le nouveau maire est lui aussi un homme d'affaires, propriétaire des Ambulances Abitémis, de stations d'essence, d'un magasin de pièces d'auto... Il a donc avantage à ce que la région se développe pour que ses affaires prospèrent. Tant qu'il y a des gens qui s'installent à Malartic, il est content; tant qu'on parle des aspects positifs et des retombées économiques du projet, c'est correct.

À quel moment a débuté la délocalisation?

En 2008. Osisko a signé des ententes de gré à gré avec les citoyens. La compagnie offrait le montant de l'évaluation municipale, plus un petit bonus. Mais l'évaluation municipale d'une ville où il y a beaucoup de chômage fait en sorte que les maisons

